

À Noël, on trie aussi !



Le papier cadeau



En papier,
il se dépose dans le bac
emballages-papiers (jaune)

Plastifié, pailleté, façon cristal...

il se dépose dans le bac ordures ménagères (noir),
tout comme le bolduc / ruban à friser

Les boîtes de jouet en carton

Commencez par enlever les attaches, les liens, les poignées, les blisters... qui doivent être jetés dans le bac ordures ménagères (noir)

La boîte en carton peut ensuite être jetée dans le bac emballages-papiers (jaune)



*Si la boîte en carton est trop grande,
découpez-la*

ou apportez vos grands cartons en déchèteries

Le sapin de Noël

Après les fêtes,
offrez lui une seconde vie
en le déposant **en déchèterie**

Ainsi il sera dirigé
vers une unité de compostage



**Aucun sapin de Noël
ne sera collecté en porte à porte
(ordures ménagères), même
présenté dans un sac à sapin**



Après avoir été décoré, votre sapin sera composté !



Avec l'application ILLIWAP
recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

Un doute, une question ?

01 34 66 18 40

<http://smirtomduvexin.net/>